



Présidence : Slovénie

**SEANCE SPECIALE DU CONSEIL PERMANENT –
REUNION CONJOINTE AVEC LE COMITE DES MINISTRES
DU CONSEIL DE L'EUROPE
(551ème séance plénière)**

1. Date : Lundi 18 avril 2005 (Strasbourg, France)

Ouverture : 11 h 40

Suspension : 12 h 40

Reprise : 14 h 15

Clôture : 16 h 30

2. Présidents : M. J. Lenarčič (OSCE) Slovénie
M. P. Switalski (Conseil de l'Europe) (Pologne)

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : **RENFORCEMENT DE LA COOPERATION ENTRE
LE CONSEIL DE L'EUROPE ET L'OSCE :
RAPPORT DES DEUX PRESIDENTS SUR LES
DEVELOPPEMENTS RECENTS ET LES
PERSPECTIVES, SUIVI D'UN DEBAT**

Président (Pologne) (PC.DEL/308/05 Restr.), Président (Slovénie)
(CIO.GAL/49/05 OSCE+), Norvège, Luxembourg-Union européenne
(PC.DEL/312/05), Etats-Unis d'Amérique, Finlande, Allemagne, Biélorussie,
Kazakhstan, Arménie (PC.DEL/309/05 OSCE+), Fédération de Russie,
Espagne (PC.DEL/311/05 OSCE+), Suède, Serbie-Monténégro
(PC.DEL/314/05 OSCE+), Azerbaïdjan

Point 2 de l'ordre du jour : **EXAMEN DU PROJET DE DECLARATION SUR LA
COOPERATION ENTRE LE CONSEIL DE
L'EUROPE ET L'OSCE, EN VUE SON ADOPTION
PAR DEUX DECISIONS PARALLELES DU
COMITE DES MINISTRES ET DU CONSEIL
PERMANENT, ET DE SA SIGNATURE PAR LE**

PRESIDENT EN EXERCICE DE L'OSCE ET LE
PRESIDENT DU COMITE DES MINISTRES DU
CONSEIL DE L'EUROPE LORS DU TROISIEME
SOMMET DU CONSEIL DE L'EUROPE A
VARSOVIE

Président (Slovénie), Fédération de Russie, Bureau du Haut Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales, Irlande, Allemagne, Royaume-Uni, Etats-Unis d'Amérique, Hongrie, Italie, Pays-Bas

Le texte d'un projet de déclaration sur la coopération entre le Conseil de l'Europe et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe a été approuvé en vue de son adoption par le Conseil permanent de l'OSCE et le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe.

Point 3 de l'ordre du jour : MESURES PRATIQUES VISANT A PROMOUVOIR LA COOPERATION ENTRE LE CONSEIL DE L'EUROPE ET L'OSCE DANS DES DOMAINES PRIORITAIRES, SUR LA BASE DES IDEES PRELIMINAIRES FORMULEES PAR LES GROUPES DE COORDINATION NOMMES PAR LE CONSEIL DE L'EUROPE ET L'OSCE DANS CHAQUE DOMAINE

Président (Slovénie), Groupe de coordination du Conseil de l'Europe sur la lutte contre le terrorisme, Groupe de coordination de l'OSCE sur la lutte contre le terrorisme (SEC.GAL/83/05 Restr.), Fédération de Russie, Norvège

Groupe de coordination du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains (PC.DEL/310/05 OSCE+), Groupe de coordination de l'OSCE sur la lutte contre la traite des êtres humains (CIO.GAL/50/05 OSCE+), Irlande, Belgique

Président (Pologne), Groupe de coordination du Conseil de l'Europe sur les minorités nationales et sur la promotion de la tolérance et de la non-discrimination, Groupe de coordination de l'OSCE sur les minorités nationales (HCNM.GAL/2/05), Groupe de coordination de l'OSCE sur la promotion de la tolérance et de la non-discrimination, Fédération de Russie

4. Clôture :

Les Présidents ont formulé leurs observations finales.

5. Prochaine séance :

Jeudi 21 avril 2005 à 10 heures, Neuer Saal